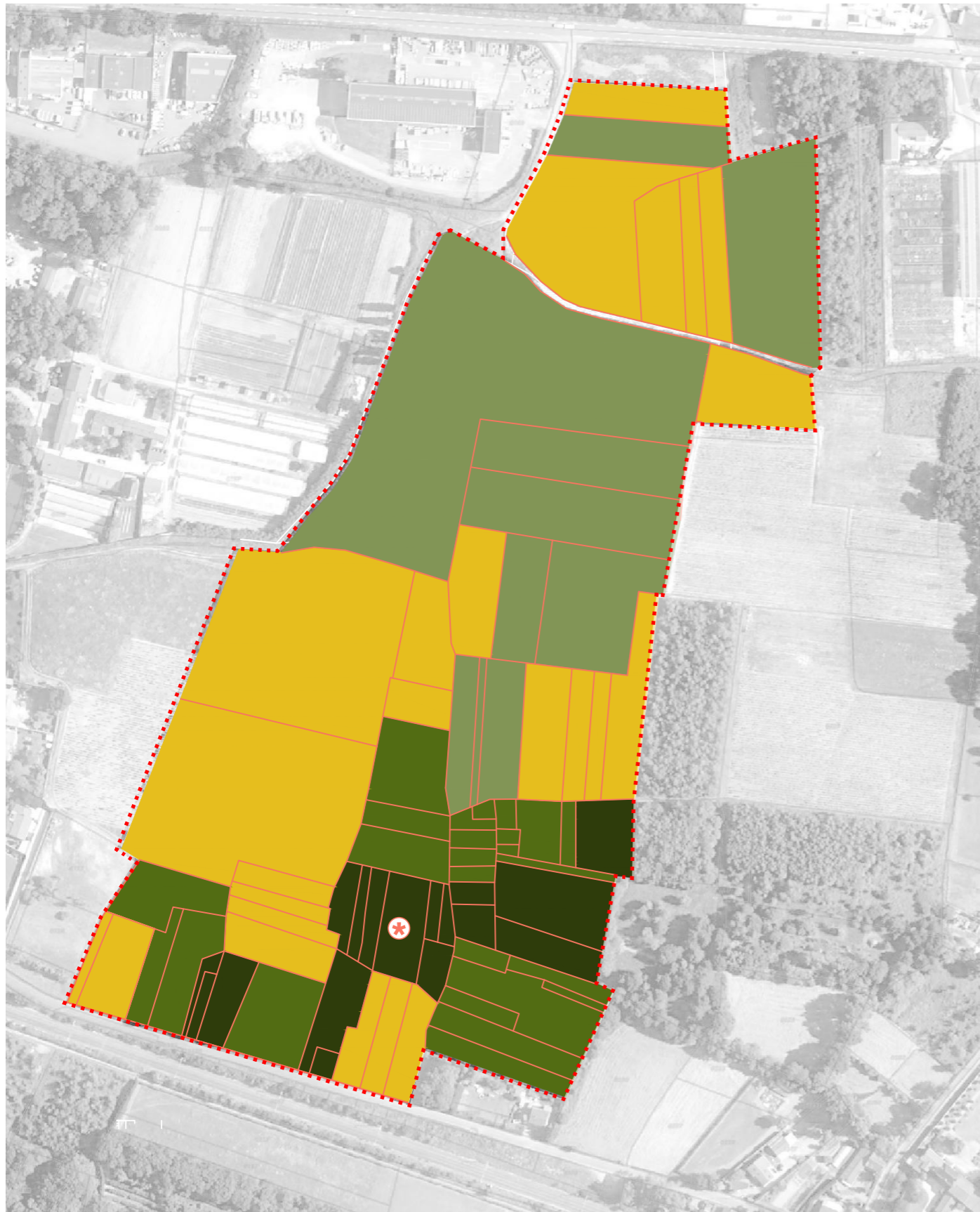


Occupation des sols (état des lieux 2022)

Un domaine à reprendre en main -> acquisition des parcelles début 2023



Occupation des sols suivant le parcellaire (état des lieux 2022)

-  Vignes productives
-  Vignes non productives, à arracher ou récemment arrachées
-  Friche armée (stade avancé de la friche)
-  Boisement
-  Présence d'obstacles (fils métalliques/poteaux)



Vignes productives - cru communal, les Trois Toits



Vignes productives - future conversion en bio



Vignes non productives à arracher



Friche armée



Boisement



Poteaux et fils présents dans la friche